États financiers
31 décembre 2020

Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Bay Adelaide East
8 Adelaide Street West, Suite 200
Toronto (Ontario) M5H 0A9
Canada

Tél. : 416 601-6150
Téléc. : 416 601-6151
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader (le « Fonds »),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2020 et 2019, et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations, et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 25 mars 2021

Fonds de revenu d’actions Lysander-Crusader

États financiers au 31 décembre 2020

Table des matières

3 États de la situation financière

3 États du résultat global

4 États de l’évolution de l’actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

6 Tableaux des flux de trésorerie

6 Annexe du portefeuille

7 Notes annexes

Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader

États de la situation financière

Aux	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	4 327 776 $	7 359 916 $
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	94 293
Dividendes à recevoir	11 817	23 307
Souscriptions à recevoir	–	15 265
Distributions payées d'avance	1 418	88
Remboursements à recevoir	9 707	–
Total de l'actif	**4 350 718 $**	**7 492 869 $**
Passif		
Dette bancaire	8 768 $	– $
Charges à payer	8 001	12 277
Total du passif	**16 769 $**	**12 277 $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**4 333 949 $**	**7 480 592 $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	260 884 $	538 337 $
Série F	1 750 529	3 888 088
Série O	2 322 536	3 054 167
Total de l'actif net	**4 333 949 $**	**7 480 592 $**
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	40 622	55 745
Série F	270 592	400 580
Série O	347 864	297 947
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	6,42 $	9,66 $
Série F	6,47	9,71
Série O	6,68	10,25
**Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût*	4 389 496 $	7 479 524 $

États du résultat global

Pour les exercices clos les	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Produits		
Intérêts aux fins de distribution	26 $	4 168 $
Revenu de dividendes	257 016	461 232
Autres revenus	1 602	4 626
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
(Perte nette) réalisée sur les placements vendus	(2 639 511)	(2 489 461)
(Perte nette) de change réalisée	(5 446)	(1 967)
Variation de la (moins-value) latente des devises	(569)	(200)
Variation de la plus-value latente des placements	67 140	1 502 867
Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation	**(2 319 742) $**	**(518 735) $**
Charges		
Frais de gestion	28 692 $	86 359 $
Frais de dépôt	18 009	17 000
Coûts de transaction	9 252	17 904
Frais d'administration du Fonds	4 488	7 344
Honoraires d'audit	1 615	3 922
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	1 171	1 901
Frais de garde	1 048	1 136
Frais bancaires	827	4 221
Charge liée aux droits réglementaires	538	556
Frais juridiques	271	201
Frais liés au comité d'examen indépendant	6	147
Charges combinées liées à la TVH	(3 515)	(6 231)
Total des charges d'exploitation	**62 402 $**	**134 460 $**
Retenue d'impôt	– $	68
Remboursement des charges	(9 707)	–
Total des charges d'exploitation nettes	**52 695 $**	**134 528 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	**(2 372 437) $**	**(653 263) $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série		
Série A	(171 441) $	(52 199) $
Série F	(1 310 462)	(450 363)
Série O	(890 534)	(150 701)
Variation du total de l'actif net	**(2 372 437) $**	**(653 263) $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part		
Série A	(3,46) $	(0,79) $
Série F	(3,59)	(0,72)
Série O	(2,85)	(0,53)

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Toutes les séries

Pour les exercices clos les	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	7 480 592 $	11 957 492 $
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(2 372 437)	(653 263)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(222 262) $	(371 219) $
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(1 560)	(4 626)
	(223 822) $	**(375 845) $**
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	8 200 $	32 387 $
Série F	160 741	771 302
Série O	250 000	–
Produit total	**418 941 $**	**803 689 $**
Coût des parts rachetées		
Série A	(114 084) $	(280 733) $
Série F	(981 996)	(4 276 962)
Coût total	**(1 096 080) $**	**(4 557 695) $**
Distributions réinvesties		
Série A	8 025 $	15 794 $
Série F	74 087	101 783
Série O	44 643	188 637
Total des réinvestissements	**126 755 $**	**306 214 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	(3 146 643) $	(4 476 900) $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	**4 333 949 $**	**7 480 592 $**

Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	538 337 $	840 928 $
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(171 441)	(52 199)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(8 017) $	(17 446) $
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(136)	(394)
À partir des gains en capital nets	–	–
Total des distributions	**(8 153) $**	**(17 840) $**
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	8 200 $	32 387 $
Coût des parts rachetées	(114 084)	(280 733)
Distributions réinvesties	8 025	15 794
Total des opérations sur les parts rachetables	**(97 859) $**	**(232 552) $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	(277 453) $	(302 591) $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	**260 884 $**	**538 337 $**

Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	3 888 088 $	7 911 696 $
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(1 310 462)	(450 363)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(78 505) $	(165 136) $
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(1 424)	(4 232)
À partir des gains en capital nets	–	–
Total des distributions	**(79 929) $**	**(169 368) $**
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	160 741 $	771 302 $
Coût des parts rachetées	(981 996)	(4 276 962)
Distributions réinvesties	74 087	101 783
Total des opérations sur les parts rachetables	**(747 168) $**	**(3 403 877) $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	(2 137 559) $	(4 023 608) $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	**1 750 529 $**	**3 888 088 $**

Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Série O

Pour les exercices clos les	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	3 054 167 $	3 204 868 $
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(890 534)	(150 701)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(135 740) $	(188 637) $
Total des distributions	**(135 740) $**	**(188 637) $**
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	250 000 $	$
Distributions réinvesties	44 643	188 637
Total des opérations sur les parts rachetables	**294 643 $**	**188 637 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	(731 631) $	(150 701) $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	**2 322 536 $**	**3 054 167 $**

Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(2 372 437) $	(653 263) $
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	182	(18)
Perte nette réalisée à la vente de placements	2 639 511	2 489 461
Variation de la (plus-value) latente des placements	(57 888)	(1 484 963)
Variation de la (plus-value) latente des devises	569	200
Achat de placements	(2 692 556)	(4 471 689)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	3 143 073	6 689 474
Souscriptions à recevoir	15 265	(15 265)
Dividendes à recevoir	11 490	27 150
Distributions payées d'avance	(1 330)	9 590
Charges à payer	(4 276)	(5 261)
Remboursements à recevoir	(9 707)	–
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	**671 896 $**	**2 585 416 $**
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(97 067) $	(69 631) $
Produit de l'émission de parts rachetables	418 941	803 689
Montants payés au rachat de parts rachetables	(1 096 080)	(4 557 695)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	**(774 206) $**	**(3 823 637) $**
(Perte) profit de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(751) $	(182) $
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(102 310)	(1 238 221)
Solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, au début	94 293	1 332 696
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	**(8 768) $**	**94 293 $**
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Intérêts reçus	26 $	4 168 $
Dividendes reçus	268 506	488 382
Retenue d'impôt	–	68
Intérêts versés	827	4 221

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2020

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen ($)	Juste valeur ($)
Actions canadiennes (99,8 %)			
8 300	Ag Growth International	456 242 $	247 423 $
12 400	AirBoss of America Corp.	224 021	195 424
21 200	Altius Minerals Corp.	222 815	290 228
37 000	ARC Resources Ltd.	242 615	222 000
5 700	Canadian Natural Resources	253 821	174 363
4 590	iA Société financière inc.	239 357	253 276
3 100	Kirkland Lake Gold Inc.	198 931	163 060
26 900	Lundin Mining Corp.	200 351	303 970
10 890	Société financière Manuvie	231 483	246 659
21 200	Mullen Group Ltd.	205 473	231 080
7 000	Polaris Infrastructure Inc.	66 306	123 970
2 530	Banque Royale du Canada	221 698	264 613
9 400	Suncor Énergie Inc.	311 438	200 690
30 700	Supérieur Plus Corp.	383 431	373 926
9 665	Ressources Teck Limitée	176 529	223 262
4 920	La Banque Toronto-Dominion	297 216	353 846
14 700	Tourmaline Oil Corp.	244 295	252 252
13 300	Westshore Terminals Investment Corp.	213 129	207 347
Total		**4 389 151 $**	**4 327 389 $**
Titres à revenu fixe canadiens (0,0 %)			
300	Constellation Software Inc., obligations à 8,5 %, coupon, 31 mars 2040	345 $	387 $
Total		**345 $**	**387 $**
Total		**– $**	**– $**
Total du portefeuille (99,9 %)		**4 389 496 $**	**4 327 776 $**
	Trésorerie et équivalents de trésorerie (-0,2 %)	$	(8 768) $
	Autres actifs moins les passifs (0,3 %)		14 941
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			**$ 4 333 949 $**

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 3037, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement à participation unitaire constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie-cadre datée du 31 juillet 2012.

Le Fonds a commencé à offrir des parts de série A, de série F et de série O en vertu d'une dispense de prospectus le 31 juillet 2012. Le 30 décembre 2014, le Fonds est devenu un émetteur assujetti et son nom a changé pour devenir le Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader.

L'objectif de placement du Fonds consiste à obtenir un revenu et à procurer une croissance du capital à long terme au moyen d'un portefeuille diversifié (le « portefeuille ») composé principalement de titres de capitaux propres; toutefois, d'autres types de titres produisant un revenu assimilables à des actions, des titres de créance et des titres du marché monétaire peuvent servir à atteindre son objectif.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Crusader Asset Management Inc. (le « gestionnaire de portefeuille »).

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et en vigueur le 31 décembre 2020.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 22 mars 2021.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti
Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les exercices clos le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019 est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation
Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont

décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour

obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une Bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujetti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de l'exercice où elles sont apportées si elles ne touchent que cet exercice ou au cours de l'exercice où elles surviennent et de tout exercice ultérieur visé par les modifications si ces dernières touchent à la fois l'exercice considéré et des exercices ultérieurs.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part
La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises
Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme
La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition
Le Fonds constitue une fiducie à participation unitaire aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujetti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujetti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2020, le Fonds avait un montant de 2 590 515 $ (31 décembre 2019 – 1 268 037 $) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2019 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

Distributions
Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque trimestre et des distributions de gains en capital nets réalisés chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables critiques
La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle
La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« $ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif
Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Modifications futures des normes comptables
Au 31 décembre 2020, il n'y a pas de norme future qui pourrait avoir une incidence significative ou importante sur le Fonds.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 1,00 % par année pour la série A, à l'exclusion des taxes applicables.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Parts en circulation, au début	55 745	78 804
Émission de parts rachetables	918	3 260
Rachat de parts rachetables	(17 470)	(27 910)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	1 429	1 591
Parts en circulation, à la fin	**40 622**	**55 745**

Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Parts en circulation, au début	400 580	748 457
Émission de parts rachetables	16 822	76 412
Rachat de parts rachetables	(160 034)	(434 378)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	13 224	10 089
Parts en circulation, à la fin	**270 592**	**400 580**

Série O

Pour les exercices clos les	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Parts en circulation, au début	297 947	280 193
Émission de parts rachetables	42 280	–
Rachat de parts rachetables	–	–
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	7 637	17 754
Parts en circulation, à la fin	**347 864**	**297 947**

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie certains services de gestion de placements et fournit certains services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 31 décembre 2020, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 22,0 % dans le Fonds (31 décembre 2019 – 18,5 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,80 % à compter du 1er janvier 2020 (2,00 % auparavant) pour les parts de série A et jusqu'à 0,80 % à compter du 1er janvier 2020 (1,00 % auparavant) pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Les parts de série O ne comportent aucuns frais de gestion parce que les investisseurs paient directement au gestionnaire des frais de gestion négociés.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le gestionnaire a versé 17 560 $ (31 décembre 2019 – 44 130 $) au gestionnaire de portefeuille pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 31 décembre 2020, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 3 816 $ (31 décembre 2019 – 8 814 $).

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, aux 31 décembre 2020 et 2019.

Au 31 décembre 2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	4 327 389 $	– $	– $	4 327 389 $
Titres à revenu fixe	–	387	–	387
Total	**4 327 389 $**	**387 $**	**– $**	**4 327 776 $**

Au 31 décembre 2019	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	7 359 520 $	– $	– $	7 359 520 $
Titres à revenu fixe	–	396	–	396
Total	**7 359 520 $**	**396 $**	**– $**	**7 359 916 $**

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, le Fonds n'avait aucun placement important en instruments de créance assortis de notations.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance aux 31 décembre 2020 et 2019.

Au 31 décembre 2020	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Charges à payer	– $	8 001 $	– $
Dette bancaire	8 768	–	–

Au 31 décembre 2019	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Charges à payer	– $	12 277 $	– $

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le cas échéant, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, le Fonds n'avait aucun placement important en instruments de créance qui était exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Exposition au risque de change		
Dollar américain	0,4 %	5,4 %

Au 31 décembre 2020, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, de 0,004 % (31 décembre 2019 – 0,05 %).

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 31 décembre 2020, environ 99 % (31 décembre 2019 – 98 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2020, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 216 369 $ (31 décembre 2019 – 367 976 $).

3080 Yonge Street, Suite 3037
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

® Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited